



Direction des Affaires Internationales

Mémo – Diplômes Supérieurs d'Université (DSU)

Ce mémo est destiné à vous accompagner dans l'enregistrement de votre dossier de candidature au DSU via la plateforme prévue à cet effet : <https://candidatures.u-paris2.fr/>

LA CREATION DE VOTRE COMPTE

Si vous n'avez pas encore de compte, cette étape est obligatoire :

<https://candidatures.u-paris2.fr/inscription/form/307>

- 1- Renseignez les champs en indiquant une adresse e-mail valide et cliquez sur « inscription ».
- 2 - Consultez votre messagerie électronique et ouvrez l'e-mail d'activation qui vous permettra de confirmer la création de votre compte.

L'ENREGISTREMENT ET LE DEPOT DE VOTRE CANDIDATURE

Après l'activation de votre compte, connectez-vous à la plateforme : <https://candidatures.u-paris2.fr/> (onglet « connexion »). Renseignez votre identifiant et votre mot de passe et cliquez à nouveau sur « connexion ».

Nous avons regroupé ci-dessous les informations susceptibles de faciliter la saisie de votre candidature :

Identité du candidat

- Numéro étudiant : ce champ n'est à remplir que si vous avez déjà été étudiant à l'Université Paris-Panthéon-Assas.
- Identifiant national (INE) : ce numéro concerne uniquement les candidats qui ont déjà été inscrits dans l'enseignement supérieur en France. A défaut, laissez ce champ vide.

Catégorie socio-professionnelle

Il est question dans cette partie de renseigner l'activité professionnelle du parent 1 et du parent 2. Une option « non renseigné – inconnu » est prévue si besoin.

Baccalauréat ou diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur

Il vous est demandé de compléter dans cette partie les éléments concernant le diplôme qui vous donne accès à l'Université ou aux études supérieures. Le libellé correspond au nom/intitulé de ce diplôme.

Enseignement supérieur

Indiquez dans cette rubrique l'année de votre première inscription dans un établissement d'enseignement supérieur (université, école ...) **à l'étranger**.

Université

Renseignez dans cette partie la date de votre 1^{ère} inscription **dans une université française**. Si vous n'avez jamais été inscrit dans un établissement français, laissez ce champ sans réponse.

Dernier diplôme obtenu

Précisez les éléments concernant votre dernier diplôme validé. Si vous n'avez pas encore terminé votre cursus, indiquez votre diplôme antérieur.

- s'il s'agit du diplôme de fin d'études secondaires (lycée), choisissez « Diplôme d'établissement étranger secondaire ».
- s'il s'agit d'un diplôme supérieur d'un établissement étranger, optez pour « Diplôme d'établissement étranger supérieur ».
- s'il s'agit d'un titre français, sélectionnez le niveau correspondant dans le menu déroulant.

Année précédente

Choisissez l'option qui correspond à votre situation pour l'année 2023-2024 :

- « Établissement étranger d'enseignement secondaire ou supérieur » si vous suiviez votre cursus en 2023-2024 dans une université à l'étranger.
- « Université et Paris Dauphine » si vous étiez scolarisé dans un établissement français.
- « Autre établissement ou cursus en France » dans le cas où vous suiviez des cours de français par exemple.
- Enseignement supérieur par correspondance, si vous suiviez des études à distance.
- « Non scolarisé l'année précédente » si vous n'étiez pas inscrit dans une formation (activité professionnelle par exemple).

Cursus dans l'enseignement supérieur

Indiquez dans cette rubrique le détail vos études universitaires.

- Moyenne générale : Indiquez votre moyenne sur /20 ou selon une notation de A à E. Convertissez si possible votre moyenne obtenue dans votre pays d'origine. *NB : les enseignants responsables des sélections se référeront davantage aux notes et moyennes qui figureront sur les relevés de notes que vous fournirez.*

- Mention : s'il n'existe pas de mention dans votre établissement d'origine, choisissez « N/A ».

- Moyenne cumulée : Indiquez votre moyenne sur /20 ou selon une notation de A à E. Convertissez si possible votre moyenne cumulée obtenue dans votre pays d'origine. *NB : les enseignants responsables des sélections se référeront davantage aux notes et moyennes qui figureront sur les relevés de notes que vous fournirez.*

Diplômes obtenus

Indiquez « session 1 » ou « session unique » s'il n'existe pas de session dans votre établissement d'origine.

Certifications français

Donnez l'intitulé, le score et le niveau de votre diplôme de langue française et ce même s'il ne s'agit pas encore du niveau exigé.

Si vous n'avez pas encore passé d'examen de français, choisissez « autre » et dans score et niveau précisez « en cours d'évaluation ».

Si vous avez suivi un cursus intégralement en langue française choisissez « autre » puis renseigner « cursus en langue française ».

Justificatif de langue française

Téléchargez le justificatif adéquat (résultat au test de français, attestation d'inscription à un test de français, diplôme français ...).

Pour les cursus en langue française, joignez :

- une attestation de l'établissement d'origine qui stipule la langue d'enseignement (français)
ou
- un relevé de notes pour les candidats titulaires d'un diplôme d'Etat délivré par un pays strictement francophone

Documents à déposer sur la plateforme

Attention aux formats des documents numérisés autorisés.

Les documents obligatoires :

- La copie de votre justificatif d'identité en cours de validité,
- La lettre de motivation rédigée en français,
- Le curriculum vitae,
- la copie de tous vos relevés de notes pour vos études supérieures établis dans la langue d'origine et traduits en français ou en anglais le cas échéant,
- la copie de tous vos diplômes pour vos études supérieures établis dans la langue d'origine et traduits en français ou en anglais le cas échéant,
- le certificat de langue française.

Les documents optionnels :

- La photographie d'identité,
- Lettres de recommandation,
- Justificatifs de l'expérience professionnelle.

A la fin du téléchargement de toutes vos pièces, cliquez sur l'onglet « envoyer le dossier » pour soumettre définitivement votre candidature.

Une seule adresse pour toutes vos questions relatives à la saisie de votre dossier en ligne :

pole-internDSU@u-paris2.fr